

Compte Rendu Bureau Exécutif n° 417 Mercredi 10 Mars 2021 – Distanciel

Membres du BEX présents : Jean ZOUNGRANA, Carole CHEVIET, Peggy DICKENS, Fabienne HABRIOUX, Françoise SEILER, Olivier BAYLE, Didier CHAVRIER, Georges DANTIN, Emmanuel GIRARD,

Membres Invités : Ludovic ROYE - DTN, Dominique LE BELLOUR - Président du Conseil Fédéral, Alexandra VIGOUREUX - DAG.

Membre BEx excusée : Caroline JEHL,

Liste de diffusion: Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraineurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début: 18 h 30

	SUIVI		
1.	Agenda - calendrier du BEX – Calendriers des instances	Bureau Exécutif en distanciel : Les 17/03 à 18 h 30, Conseil des Territoires - Collège des Ultramarins, le 19 mars 2021 de 15 h à 19 h, Assemblée Générale Ordinaire Fédérale, le 20 mars 2021 de 14 h à 18 h, Conseil des Territoires et du développement, le 21 mars 2021 de 9 h à 13 h.	

DECISIONS du BUREAU EXECUTIF

 Désignation des porte-drapeaux pour les JO de Tokyo 2020 Le CIO a proposé aux comités nationaux olympiques de nommer une femme et un homme pour porter ensemble le drapeau de leur délégation lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques d'été. Le CNOSF s'inscrira donc évidemment dans cette démarche. Les fédérations Olympiques sont invitées à communiquer le nom des deux athlètes ambassadeurs (une femme et un homme) au CNOSF, avant le 8 avril 2021. Le CNOSF lancera un appel à candidatures pour être porte-drapeau. Les candidats seront obligatoirement issus de la liste des ambassadeurs. A l'occasion du J-100, les athlètes ambassadeurs devront élire les porte-drapeaux (une femme et un homme) à partir de la liste des candidats déclarés.

A l'approche des Jeux paralympiques de Tokyo 2020, le Comité paralympique a choisi de faire élire ce porte drapeau par le public. La candidate ou le candidat doit être championne ou champion paralympique lors d'une édition des Jeux paralympiques depuis 2008, inclus, ou être médaillé paralympique à l'occasion de deux éditions minima depuis la même date. De plus, l'attention des fédérations est appelée sur le fait que leur(s) candidat(s) doit être fortement sélectionnable aux Jeux paralympiques de Tokyo 2020. L'éventuel candidat est à fournir, pour le 9 avril prochain, délai de rigueur.

Nomination des ambassadeurs pour la FFCK à l'attention du CNOSF, Maxime BEAUMONT et Marjorie DELASSUS.

Pas de proposition pour le CPSF, en l'absence d'athlètes remplissant les conditions.

→ Validation par le BEx

2. Questions écrites Canoë Kayak et Sports de Pagaie	Une première lecture des différentes questions écrites pour l'Assemblée Générale,
Canoë Kayak et Sports de Pagaie Assemblée Générale	 est faite pour étudier les réponses à donner : Problèmes de prélèvement d'inscriptions aux compétitions, Questions posées sur la création de la SEML, Le remplacement des CTR, Les cartes TEMPO, Qu'en est-il de la pratique du kayak de rivière au sein de la FFCK ? Demande d'aide sur l'Affiliation Fédérale, la formation des bénévoles et sur la licence des jeunes.
3. Projet d'adhésion de la FFCK au réseau du MEDEF Seine et Marne en tant que « membre associé »	Pour la FFCK, l'adhésion au MEDEF permettrait de répondre à la problématique suivante : comment mobiliser les acteurs économiques du territoire dans la construction de la FFCK du 21 ^{ème} siècle en Seine et Marne (mécénat événements, construction du nouveau siège, DSP, Jeux Olympiques et Paralympiques,). → Validation de ce projet d'adhésion par le BEx,
4. Organisation de l'ICF Ranking / Py Cup Pau des 27 et 28 mars prochains	Pau doit accueillir les 27 et 28 mars prochains une ICF Ranking qui servira de support à la Py Cup. La première étape de la Py Cup aura lieu le week-end précédent à la Seu d'Urgell. Le Comité d'organisation travaille actuellement à sa mise en place avec deux objectifs : 1) Organiser cette compétition pour les athlètes afin de pouvoir proposer une course et, par conséquent de créer de la confrontation. Le huis clos est préconisé pour garantir l'autorisation. 2) Equilibrer la partie financière de l'évènement. Pour cela, un minimum de 200 athlètes inscrits est requis. Points importants : - PAU est le site repli pour la Qualification Africaine des JO 2021, prévue à la Seu d'Urgell à ce jour. Du point de vue administratif, la collectivité locale soutien l'organisation de cette manifestation. Un premier contact va être pris avec la préfecture pour une étude d'autorisation. A ce jour, les mesures sanitaires à respecter sont les suivantes : - Réalisation d'un test PCR 72 heures avant l'entrée sur le territoire français pour l'ensemble des athlètes européens, - Test PCR 72 heures et septaine pour les arrivées de l'extérieur de l'Europe, - Mise en place d'un protocole sanitaire sur le site de la compétition, conforme aux nouvelles prescriptions ICF (nouveautés : tests pour les organisateurs, organisation de tests de masse sur site). Le comité d'organisation souhaite connaitre le positionnement du BEx sur la poursuite de la préparation de cet évènement. Il s'agit d'une compétition autorisée par le Ministère.

Dans le contexte sanitaire actuel, et pour répondre au mieux aux questions des

organisateurs sur l'ensemble du territoire, les services Evénement et Animation sportive soumettent au BEX la proposition de création d'une *Cellule Covid 19 Events*.

Cette cellule aura pour objectif d'accompagner les organisateurs des manifestations

internationales et nationales sur les thématiques suivantes :

5. Création de la

Events

cellule COVID 19

Canoë Kayak et Sports de Pagaie	 Identification, actualisation et suivi de la mise en œuvre des restrictions sanitaires sur les différents événements, Information des différents comités d'organisation sur l'évolution des mesures sanitaires applicables, Relation avec la DIGES (Direction des grands événements sportifs internationaux), Rédaction et mises à jour du protocole sanitaire à appliquer sur les manifestations, Suivi des restrictions d'entrées et de sorties du territoire, Accompagnement, information et sensibilisation des comités d'organisation avec identification d'un référent COVID pour chaque manifestation. La présence d'un élu au sein de cette cellule pour le lien avec le BEX est souhaitable. → Validation de la création de cette Cellule par le BEx,
6. Charte d'engagement « club Pagaie Santé® »	Depuis 2020, la Commission Pagaie Santé travaille à l'élaboration d'une Charte d'engagement « Club Pagaie Santé® ». Cette Charte d'engagement proposée en Annexe, a pour objectif de développer l'engagement et la promotion du sport santé dans nos structures FFCK. Un tutoriel Club Pagaie Santé est également en cours d'élaboration afin accompagner cette chartre. Ce document vous sera présenté prochainement. La Commission Pagaie Santé, en collaboration avec l'entreprise de designer graphique Ellair, a travaillé à l'élaboration du graphisme « Pagaie Santé® ». Ce logo, en uniformité avec les outils graphiques FFCK, permettra une meilleure visibilité des pratiques sport santé à la pagaie. → Validation de cette Charte et du logo par le BEx,
7. Suites de la Commission disciplinaire	Une licence a été suspendue fin 2020 suite à une décision du BEX prise après un courrier du Ministère des Sports du 10 octobre 2020. Un classement sans suite a été rendu, lors du mois de janvier et il est donc décidé de lever la mesure conservatoire, par rapport à ce licencié. Les référents « violences sexuelles » de la fédération ont été destinataires le mardi 9 mars 2021, d'un nouveau signalement de l'association Colosse aux Pieds d'Argile envoyé par mail au Procureur de la République. Ce signalement concerne ce même licencié au sein d'un club de canoë kayak. Proposition : Au regard des faits qui ont été portés à notre connaissance, nous proposons la convocation d'une nouvelle commission de discipline. Une nouvelle mesure conservatoire est demandée pour cette personne.

8. Saisine de la Plusieurs courriers offensants à l'encontre de salariés de la fédération proviennent d'un licencié dirigeant de structure fédérale. Face à ces invectives réitérées envers les personnels de la fédération, le BEx se doit de prendre des mesures afin de

préserver ses collaborateurs. A cet effet, il est proposé de saisir la commission

→ Approbation de la saisine de la commission de discipline par le BEx,



disciplinaire et d'en informer les délégués du personnel afin de mettre un terme à ces agissements.

→ Validation de la saisine de la commission disciplinaire par le BEx,

Compte-rendu plénière Loisirs

Présentation du bilan de l'Olympiade par Jean Jacques HAYNE (arrivé à la présidence de la CNAL à mi -olympiade fin 2018).

La feuille de route validée en BEx du 19 novembre 2019 reste d'actualité, avec la mise en place des événements loisir sur le calendrier fédéral, l'identification et la présence de la CNAL sur les grands évènements (tenue de stand), la réalisation d'un cahier des charges pour l'organisateur loisir, l'implication dans le déploiement des pagaies couleurs et le développement des activités Pagaie Fit.

Les organisateurs ont été encouragés à saisir leurs manifestations sur l'extranet avec une amélioration de la présentation mais il y a encore un gros travail de visibilité et de lisibilité pour le grand public.

Pour le service aux organisateurs sur les inscriptions en ligne, le prestataire NJUKO a été retenu, plusieurs événements l'utilisent déjà, des tests restent à faire une fois les événements réactivés et avant un déploiement. Une convention avec les organisateurs du Marathon des Gorges de l'Ardèche a été mise en place.

Il convient dorénavant d'intégrer dans l'organigramme politique et technique, cette dimension touristique, qui représente l'économie majeure des loisirs en CK et sports de pagaie en France.

La Commission nationale a été renommée « Loisirs et Tourisme » afin :

- De tenir compte de l'ensemble des dimensions du loisir,
- D'incarner l'ouverture fédérale aux membres agréés et une acculturation réciproque,
- D'intégrer les parties prenantes dans l'ensemble des pratiques de loisir.

Feuille de route prévisionnelle :

- Evénementiel loisir,
- Démarche qualité de l'offre touristique,
- Structuration d'une offre loisirs et des marques (Pagaie Fit, Sentiers Nautiques, Pagaies Couleurs, Locations, CanoeGO...),
- Services aux clubs engagés dans le loisir non commercial,
- Services aux clubs et membres agréés engagés dans le loisir touristique et commercial.

La candidature de Pierre Mairesse est approuvée par la plénière :

8 voies exprimées (1 abstention, 7 favorables).

En l'absence de candidature préalable et de communication de la feuille de route à l'intéressé avant son annonce, le Bureau Exécutif rencontrera Pierre Mairesse pour échanger sur l'adéquation de ses objectifs à la nouvelle feuille de route et composition de la commission.

→ Validation de ce compte-rendu de commission plénière par le BEx,

10.Compte-rendu Comité Pagaie Santé du 12 février 2021

Rédaction définitive par le CPS de cette charte d'engagement qui devra donc être signée par le président de la structure fédérale où est pratiquée l'activité PS, l'éducateur-trice Pagaie Santé qui l'organise et le président de la FFCK.

La Commission Pagaie Santé a validé l'élaboration du graphisme « Pagaie Santé® ». Présentation d'un bilan sur les dernières formations ayant eu lieu à Rennes et à Toul.



Enfin nous sommes informés de l'existence d'une formation en mars en Auvergne-Rhône-Alpes avec la participation de Marie BORLET qui viendra épauler en Rosalie KEMPF fortement sollicitée ces deux dernières années et dans les Hauts de France en mars/avril.

Un travail doit être programmé pour l'élaboration de fiches spécifiques « PATHOLOGIES ET Canoë Kayak » dans le cadre de la formation des ESPS, en liaison avec la Commission Nationale Médicale.

→ Validation de ce compte-rendu par le BEx,

11.Compte-rendu plénière Enseignement-Formation 16 janvier 2021

L'ordre du jour était :

- Bilan de l'olympiade par le Président de la Commission Nationale,
- Bilan annuel des régions,
- Le déploiement de la réforme Pagaies Couleurs,
- Présentation du candidat à la Présidence de la Commission Nationale et de son projet,
- Intervention de Didier Chavrier Vice-président FFCK référent
- Echanges sur le projet CNEF 2021 2024 sur les Pagaies Couleurs, le Monitorat Eau Calme, le CQP Rafting Nage en Eau Vive et CQP Eau Calme, la Formation des entraîneurs et de Guide, le Développement de l'E-learning.
- → Validation de ce compte-rendu par le BEx,

12.Partenariat FF Triathlon: mise en place d'un avantage à la double licence

Fin 2020, la fédération a signé une convention avec la FF Triathlon pour construire les bases d'un travail commun concernant les pratiquants du raid et permettant :

- Aux licenciés FF Tri d'accéder au système Pagaies Couleurs
- Aux licenciés FF Tri de participer à des stages de perfectionnement
- Une synergie sur la formation des cadres
- Aux cadres « raid » d'accéder aux supports pédagogiques FFCK,
- Aux clubs FF Tri d'accéder à certains services de la FFCK

Cette activité a rencontré des difficultés avec les dispositions du code du sport et pour la couverture d'assurance. Le contrat de la FF Tri ne couvre pas ce type d'activités.

L'enjeu pour la FFCK est de proposer à la FF Tri des solutions pour la gestion de son activité pack-raft. Pour pallier les difficultés liées au code du sport et à la couverture d'assurance, les services ont proposé à la FF Tri de licencier leurs pratiquants « raid » afin qu'ils puissent bénéficier des allègements du code du sport (via Annexe 8 du RI) lors de leurs entrainements. Selon la FF Tri, une centaine de pratiquants seraient concernée par cette double licence.

La carte FFCK serait proposée à un tarif préférentiel pour limiter le coût à ces pratiquants tout en leur garantissant d'être couvert pendant leur entrainement. Tarif proposé (réduction pour la double licence) :

- 15 euros pour la carte FFCK « option loisir »
- 20 euros pour la carte FFCK « option compétition ».
- → Validation par le BEx,

Cano	13. Nomination ITO ë Kayak et Sports de Pagaie Sprint	Nomination d'un ITO Classificateur sur le Paracanoë, sur la World Cup n°1 and Européan Olympic Qualifer- SZEGED (12 au 16 Mai) et l'Européan Championships - DUISBOURG (3 au 6 Juin) Avis favorable de la CNA et de la CNJA. → Validation par le BEx,
	14.Championnat de France de l'Argentière	Le Comité Régional devrait organiser le Championnat du Monde de Raft fin juin. Afin de faire une compétition de « répétition », le CRCK PACA a candidaté à l'organisation du Championnat de France de Raft, les 1 ^{er} et 2 mai 2021. Bien entendu, cette compétition aura lieu si cela est possible en fonction de l'épidémie. Cette compétition sera support des sélections des équipes de France. → Validation par le BEx,

	ETUDES du BUREAU EXECUTIF
ODJ Conseil des territoires ultramarins	Il est proposé l'ordre du jour pour le Conseil des Territoires Ultramarins, du 19 mars : 1. Installation du collège des territoires ultramarins 2. Le déploiement du projet fédéral TERRE DE JEUX 2024 – TERRE DE PAGAIE et la gouvernance régionale du sport sur les territoires ultramarins 3. Les statuts des CRCK des territoires ultramarins 4. Les Centres de Préparation aux Jeux – CPJ- des territoires ultramarins 5. Le financement du Projet Sportif Fédéral des territoires ultramarins 6. Le Projet de Performance Fédéral – PPF – sur les territoires ultramarins 7. Echanges sur les projets en cours O Covid et plan de relance Da mise en place de la nouvelle politique de titre
	 Le numérique : MonAssoFacile / CanoeGo / Application mobile pratiquant-es Pag'App / CanoeGoLib / Les ESIN : les sentiers nautiques / Gardien de la Rivière Pacte d'engagement FFCK-Clubs, Membres agréés Questions diverses. Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour il est proposé que certains points
ODJ Conseil des territoires	 puissent faire l'objet d'autres réunions du conseil. Il est proposé l'ordre du jour pour le Conseil des Territoires du 21 mars Installation du conseil des territoires Le déploiement du projet fédéral TERRE DE JEUX 2024 – TERRE DE PAGAIE et la gouvernance régionale du sport Les Centres de Préparation aux Jeux – CPJ- Le financement du Projet Sportif Fédéral Le Projet de Performance Fédéral – PPF – Modalités de réécriture de l'annexe 1 et des statuts des organes déconcentrés – CRCK et CDCK Echanges sur les projets en cours



a. Covid et plan de relan	ıce
---------------------------	-----

- b. La mise en place de la nouvelle politique de titre
- c. Le numérique : MonAssoFacile / CanoeGo / Application mobile pratiquant-es Pag'App / CanoeGoLib / instants bénévoles / SportAll /
- d. Les ESIN : les sentiers nautiques / Gardien de la Rivière
- e. Pacte d'engagement FFCK-Clubs, Membres agréés
- 8. Questions diverses

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour il est proposé que certains points puissent faire l'objet d'autres réunions du conseil.

	INFORMATIONS du BUREAU EXECUTIF		
1.	Convention entre la FFCK et Colosse aux pieds d'argile	Convention entre la FFCK et Colosse aux pieds d'argile. Suite à une rencontre, il est proposé une réécriture d'une convention pour mettre en place de la formation sur les violences sexistes et sexuels, au sein de notre Fédération. Les procédures sur les signalements doivent être poursuivies.	
2.	Maison du CK et Sports de Pagaie	Réunion avec les Architectes et la Maitrise d'ouvrage, le 10 mars. Un arbitrage reste à faire sur le système de chauffage. Trois visites sur le site de Joinville, notamment d'un architecte.	
3.	Point Licences, Affiliations et Agréments	Même si le nombre global de structures adhérentes à la FFCK reste stable sur ce début de saison 2021 (691 pour 2021 pour 689 en 2020), on observe une baisse du nombre de membres affiliés (648 en 2021 contre 662 en 2020). Avec les contraintes de la crise sanitaire, les clubs n'ayant pas souhaité renouveler leur adhésion, sont essentiellement des clubs d'adultes de moins de 20 licenciés. Les raisons évoquées pour leur non-renouvellement, sont le coût adhésion 2021 et la non-possibilité de pratiquer. Comme il avait été annoncé lors du Conseil Fédéral du 27 février, la baisse des licences à la fin février était près de 3 482 (baisse de 14,6%) et nous sommes à 21 112 licences au 9 mars 2021 pour 25 033 au 31 mars 2020 (15,6%). Sur ce début de saison, nous observons une baisse plus conséquente sur la prise de licences des adultes que chez les jeunes.	

Fin du BEX à 21 h 05

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral